Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Travail
Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail
Date de publication: SHAB 08.04.2024
Visible par le public jusquau: 08.04.2027
Numéro de publication: AB02-0000015530

Entité de publication
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution

Organisation concernée:
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg Centrale de distribution
CHE-105.925.472
Rue des Perveuils 2
2074 Marin-Epagnier

Type d'autorisation:
Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-005284
N° d'établissement: 64994641
Pan d'entreprise: Administration logistique : planification des tournées des véhicules poids lourds pour les livraisons
Personnel: 4 H
Validité: 01.04.2024 – 31.03.2027
Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification
Autorisation pour: NE

Remarques juridiques:
Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.
Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).